



## Compte rendu de la réunion de bureau

### Du 24 janvier 2026

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 janvier 2026 à 9h00.

**Étaient présents** : Pierre-Philippe Joubert, Stéphane Ponthot, Michel Le Boyer, Jacques Jeanne, Emile Simon, Laurent Cherel, Thierry Regnault.

**Étaient excusés** : Éric Lepetit, Gérald Goubert, Guy Servant.

#### Vie de l'association :

**Situation financière** : au 25 janvier la trésorerie s'élève à 1997€

**Adhésions** : 35 adhérents

#### Elections du bureau

Président :	Stéphane PONTHOT	Élu à l'unanimité
Vice-Président :	Émile SIMON	Élu à l'unanimité
Secrétaire :	Michel LE BOYER	Élu à l'unanimité
Trésorier :	Pierre-Philippe JOUBERT	Élu à l'unanimité

#### Assemblée Générale du 18 janvier 2026 :

On a constaté une présence un peu moins importante des adhérents, mais le quorum étant atteint (30 % des adhérents), l'AG a pu se dérouler.

Lors du débat, les questions ont principalement porté sur le fonctionnement des anomalies de fermetures des portails de sécurité : les dysfonctionnements récents sont d'une part liés à la tempête « Goretti », et d'autre part, il est constaté des incivilités qui ont pour finalité de maintenir les portails ouverts. En réponse aux incivilités, la direction du port informe que 2 résidents ont été exclus du port Chantereine et qu'il appartient à chacun de remettre le matériel en conformité, quand c'est possible.

Le compte rendu de notre AG se trouve sur notre site .

#### Newsletter AUPC , Rappel

L'association a mis en place un mail d'information, qui est adressé aux adhérents qui le souhaitent. Ce mail informe de toute nouvelle évolution de notre site (articles de journaux, infos du port, manifestations...)

Pour s'abonner à ce mail :

- sur votre téléphone : rechercher le site AUPC, puis aller dans menu, puis rechercher newsletters et fournir les renseignements afin de s'abonner.
- sur votre PC dans le site de l'AUPC, aller dans le bandeau en haut à droite et s'abonner.

#### Vie du port :

Nous avons une rencontre avec la direction du port le 3 février, nous aborderons :

- les dysfonctionnements des portails
- le fait que certains mails émanant du port n'arrivent pas à tous les abonnés (invitation au CLUP par exemple).
- quand il y a copropriété, le fait qu'un seul propriétaire soit dans le circuit d'information.
- les travaux en cours.
- les dispositions envisagées pour libérer des places du port, durant la Dhream Cup.

#### Permanences du samedi matin :

Le 31 janvier: Michel Le Boyer, Le 7 février: Emile Simon, Le 14 février: Jacques Jeanne, Le 21 février: Pierre-Philippe Joubert.

**Le prochain Bureau aura lieu le 21 février à 9 heures.**